Municipalité de Trois-Rives

À partir du 10 février 2025, le bureau municipal sera ouvert aux citoyens selon l'horaire suivant :

Du lundi au jeudi inclusivement :	en avant-midi de 9h30 à 12h00
	en après-midi de 13h30 à 16h00

Vendredi : fermé

Pour rencontrer **l'inspecteur municipal**, prenez-soin de convenir d'un **rendez-vous** avec celui-ci, par téléphone, au 819-646-5686 poste 282, ou par courriel à l'adresse suivante : inspecteur-trv@regionmekinac.com. Vous aurez ainsi une plage réservée à son horaire pendant les heures d'ouverture et vous éviterez d'attendre inutilement.

Pour déposer des **déchets domestiques dangereux ou des équipements électroniques désuets**, vous devez également vous présenter **au bureau pendant les heures d'ouverture** mentionnées plus haut. Encore une fois l'**inspecteur** s'occupera de vous.

Pour payer les comptes de taxes, veuillez noter que nous n'avons pas de terminal pour le paiement direct. Pour les paiements par **chèque ou en argent comptant**, vous pouvez vous présenter au bureau **pendant les heures d'ouverture** mentionnées plus haut. Par ailleurs, les membres du Mouvement Desjardins peuvent payer par **AccèsD** et les clients chez **CIBC** peuvent faire des **paiements électroniques**.